

»» édito

L'Intercommunalité, c'est maintenant !

Nous avons, lors de la dernière séance du conseil municipal, approuvé l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre en vue de la création de la nouvelle communauté de communes Asse-Bléone-Verdon dont notre commune sera membre dès le 1^{er} janvier 2013.

Au-delà de l'obligation réglementaire d'intégrer une intercommunalité, l'idée de se regrouper pour être plus fort est aussi ancienne que le monde !

C'est dans cet état d'esprit qu'il faut aborder le principe du regroupement de communes : faire à plusieurs ce que l'on ne peut (ou ne pourra) plus faire seul du fait du désengagement de l'état, du gel des dotations pour les années à venir, mutualiser des moyens humains et financiers pour continuer à assurer certains services public, et favoriser le développement économique de notre bassin de vie.

Concrètement pour Champtercier, dès janvier 2013, une nouvelle gestion des déchets adaptée à nos besoins sera mise en place, l'accès aux structures liées à la petite enfance, à la culture sera ouvert à tous et certains aménagements attendus, notamment au niveau de la Zone Artisanale actuelle, pourront être réalisés.

Lors de l'élaboration de ce dossier, nous avons souhaité neutraliser l'impact financier de l'intercommunalité. Nous nous sommes donc engagés sur le principe de maintenir le même niveau d'impôt pour les ménages avant et après la création de l'EPCI et de lisser sur 6 ans le taux de la contribution foncière des entreprises.

Nous aurons le plaisir de vous présenter les compétences et la gouvernance de la future intercommunalité ainsi que la nouvelle organisation du tri sélectif des déchets lors d'une **réunion**,

vendredi 7 décembre, à 18h30, dans la salle polyvalente.

**Régine Ailhaud-Blanc
Maire de Champtercier**



»» En bref



La 4^e classe du Groupe scolaire sauvée

La mobilisation de tous, parents d'élèves et élus a porté ses fruits ! Un poste provisoire d'enseignant a été attribué au groupe scolaire pour l'année scolaire 2012/2013. Les représentants du conseil municipal solliciteront, lors de la rencontre avec l'Inspecteur d'Académie, le 19 octobre, la réouverture de la 4^e classe pour maintenir la qualité de l'enseignement à Champtercier.

Cérémonie du 11 novembre



La commémoration de l'armistice se déroulera à 11h, au monument aux morts et sera suivie d'un apéritif servi dans la cour de l'école.

Chandourène : étude en cours

Les élus de la CC3V, de Champtercier et l'Office de Tourisme du Pays Dignois ont sollicité la Caisse des dépôts et Consignation pour les accompagner dans leur réflexion sur le devenir du village de vacances de Chandourène. Une mission d'expertise, de positionnement, d'accompagnement et de recherches de partenaires exploitants a été confiée à Atout France, financée par la Caisse, la CC3V et Champtercier. Elle devrait nous permettre d'avancer vers la réouverture du village de vacances.

Groupe Scolaire Pierre-Gassendi Les projets de l'année

Cette année, l'équipe pédagogique de l'école de Champtercier inscrit son action dans le projet d'école en cours pour la période 2010-2013. Elle poursuit donc dans le sens des axes prioritaires définis dans le cadre de ce projet : l'aide aux élèves en difficultés se traduit par une aide personnalisée et un appel éventuel au Réseau d'Aide pour les Elèves en Difficultés, RASED.

La chorale d'école est reconduite pour les classes de CE et CM. Cette activité devrait déboucher cette année sur une participation de toute l'école (de la Petite Section aux CM2) à une manifestation du Printemps des Poètes, du 9 au 24 mars prochain. L'usage de l'informatique est accessible à tous les niveaux de l'école. L'équipe pédagogique continue par ailleurs à œuvrer pour favoriser l'ouverture culturelle des élèves.

Cette année, comme l'année dernière, les classes de Cours Élémentaire et de Cours Moyen s'inscrivent dans le dispositif «Ecole et Cinéma» piloté par l'Inspection Académique. L'enseignement de la natation continue également avec une dizaine de sorties-piscine programmées pour les élèves de Grande Section et de



Une dizaine de sorties à la piscine sont programmées pour les grandes sections et les cours élémentaires,

Cours Élémentaire, les jeudis après-midi, du 4 avril au 20 juin.

Cette activité repose sur plusieurs engagements : celui du conseil municipal qui supporte la charge financière des trajets et de la mise à disposition de la Piscine des Eaux Chaudes, et celui des parents bénévoles qui accompagnent régulièrement les classes, après avoir passé un agrément auprès de l'Inspection Académique.

D'autre part, l'équipe enseignante travaille tout au long de cette année avec un fil conducteur commun : le théâtre et

le Moyen-Age. Enfin, l'école, par le biais de l'Association Sportive et Culturelle, continue à s'insérer dans la vie du village.

Elle a pris l'habitude de participer aux commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945. Elle continuera à être présente à ces rendez-vous de la mémoire. Les élèves retourneront aussi, comme les années précédentes, à la maison de retraite des Lavandines pour chanter face aux résidents et participeront au carnaval au sortir de l'hiver.



L'école participe à la vie du village et à ses animations. Ici, le vide-grenier

Le Relais d'assistantes maternelles ouvert aux parents de Champtercier

Dans le cadre d'une politique municipale en faveur de la petite enfance, le Relais d'Assistantes Maternelles de Digne-les-Bains a ouvert ses portes en juillet 2003. Service municipal libre et gratuit, il est ouvert aux parents et aux professionnelles de la ville de Digne-les-Bains et, grâce à l'aide financière du Conseil Général, des autres communes du Pays Dignois, dont Champtercier. Actuellement, on compte 110 assistantes maternelles dans le champ territorial de cette structure.

Le RAM s'efforce d'optimiser les places de garde existantes. Il reçoit les parents, les informe, les oriente et leur donne tous les outils pratiques nécessaires à l'embauche d'une « nounou » pour leur enfants. Tenant lieu de guichet unique d'inscription, le relais inscrit les enfants sur la liste d'attente de la crèche, si les parents y demandent une place. Dans tous les cas, les souhaits des parents sont écoutés et toutes les solutions existantes leur sont proposées. Le RAM est aussi un lieu de rencontres et d'échange pour les assistantes maternelles : des temps d'animation y sont organisés deux fois par

semaines pour les professionnelles et les enfants dont elles ont la garde.

Des réunions concernant leur métier leur sont proposées en soirée, ainsi que des temps de formation. Le relais peut éventuellement jouer le rôle de médiateur en cas de conflits. Espace de socialisation pour les jeunes enfants et de professionnalisation pour leurs accueillantes, ce service joue un rôle majeur dans le paysage de la petite enfance.



Relais Petite enfance, 16 rue des Epinettes, 04000 Digne-les-Bains. Tél. 04 92 31 46 23.

Responsable : Mme Viviane Favier

Collecte des OM et des recyclables Passage en bi-flux au 1^{er} janvier 2013

Notre méthode de tri des déchets va changer. A la place des containers habituels, vous en trouverez de nouveaux, avec des couleurs différentes. Ce nouveau mode de tri devrait vous faciliter la vie en simplifiant les choses...

A partir du 1^{er} janvier 2013, la collecte des OM et du tri sélectif sera gérée par la nouvelle communauté de communes selon les modalités mises en place par la CC3V depuis quelques mois à Digne-les-Bains. Ce nouveau mode de tri vise à optimiser le tri des déchets.

NOUVEAU !

LES **PAPIERS** (JOURNAUX, MAGAZINES, ETC.) ET LES **EMBALLAGES** SERONT COLLECTÉS DANS L'ACTUEL **CONTAINER JAUNE**



Le **verre** dans un nouveau **containe**r vert



Les déchets ménagers devront être déposés dans les **containers gris**.

Les containers à verre verts seront installés sur les îlots de la Z.A. de l'Hubac de Chadourène, du carrefour de Chadourène, du centre du village, du lotissement des Couestes et de celui des Lombards. Les containers jaunes et gris sont maintenus sur tous les îlots de la commune.

Les collectes se feront 3 fois par semaine: le lundi, le mercredi et le vendredi.

Une collecte des **encombrants** aura lieu une fois par mois en porte à porte sur le domaine public ; les inscriptions se feront en mairie (04 92 31 10 37)

Une **benne à carton** sera installée à la Zone Artisanale et ouverte aux entreprises et à tous les habitants .

Dans l'attente de la création d'une **déchetterie** à proximité de la commune, les habitants de Champtercier pourront utiliser les services de la déchetterie des ISNARDS à Digne-les-Bains. Ils y déposeront leurs batteries, encombrants, huiles, piles, pneumatiques usagers, déchets ménagers spéciaux, gravats, déchets verts, ferrailles, etc. Cette nouvelle organisation devrait améliorer le tri sur la commune et apporter des solutions concrètes à chacun d'entre nous.



Nouveau panneau bientôt installé à côté de chaque point d'apport volontaire

Compostage Le tri utile pour votre jardin

La mairie de Champtercier a souhaité contribuer au développement du compostage chez les particuliers. Cette méthode permettrait de réduire de manière importante le volume des déchets ménagers que la commune doit prendre en charge. Les habitants de la commune intéressés par l'achat d'un composteur peuvent se rendre en mairie, il reste encore quelques composteurs à la vente.

Le prix d'un composteur est de 15 €. Ce prix tient compte d'une prise en charge par la commune d'un montant de 9 € par composteur. Le composteur vous permet de réaliser chez vous un compost d'excellente qualité, qui ne dégage pas de mauvaises odeurs et de réduire de manière conséquente les déchets ménagers. Votre poubelle est allégée de tous ces déchets verts que vous mettez dans le composteur. Leur décomposition devient utile à

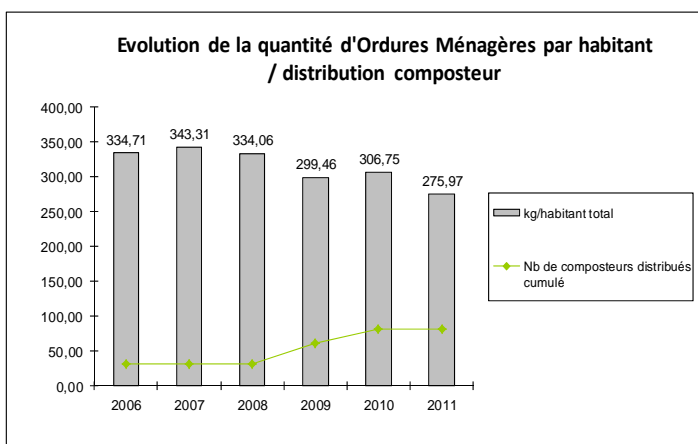
votre jardin ou à vos plantes d'appartement. Composter, c'est tout simple. Lorsqu'il a pris une couleur brune ou noire et sent l'humus de la forêt, c'est qu'il est « *mûr* », c'est -à-dire prêt à être utilisé. Il ne faut pas hésiter à le remuer de temps en temps pour s'assurer que tous les déchets sont au même stade de décomposition. Il est également nécessaire de veiller à conserver un taux d'humidité en cas de sécheresse ou de chaleur importante.

Ordures ménagères et tri Bilan 2011 mitigé pour Champtercier

Après une relative baisse en 2010, le tri sur la commune de Champtercier est en légère augmentation mais reste encore insuffisant. Le nouveau mode de tri devrait améliorer ce résultat mitigé

Le volume d'ordures ménagères résiduelles est en baisse

Chaque habitant de Champtercier a produit en moyenne pour 2011 un total de 332 kg de déchets. Sur ces 332 kg, nous en avons trié 56 Kg (bacs jaunes, verre et papier) et il est resté 276 kg de déchets résiduels. Le tonnage des ordures ménagères résiduelles a légèrement baissé. On passe de 307 kg par habitant en 2010 à 276 kg par habitant en 2011. Un peu moins de déchets ultimes dans nos bacs verts, c'est encourageant !

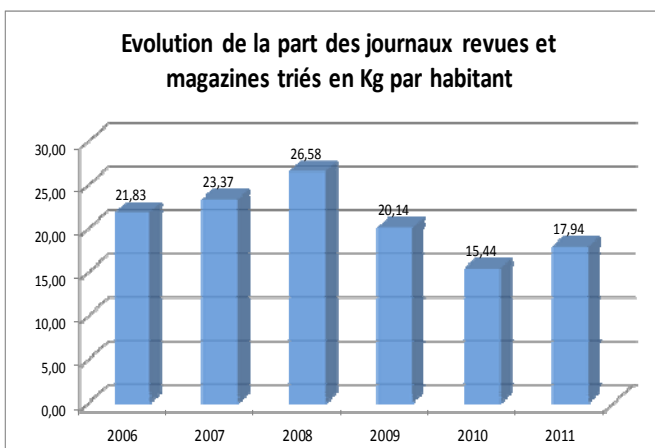
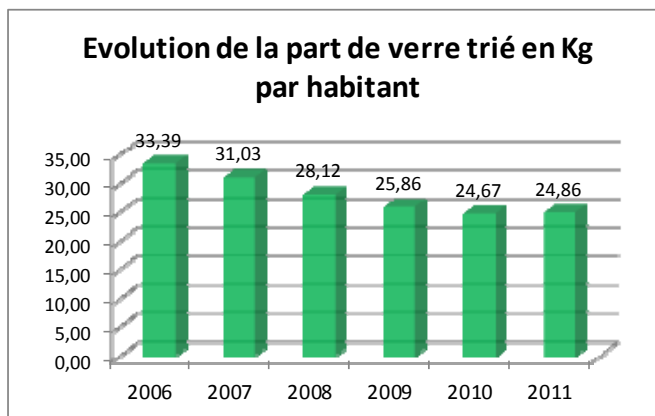
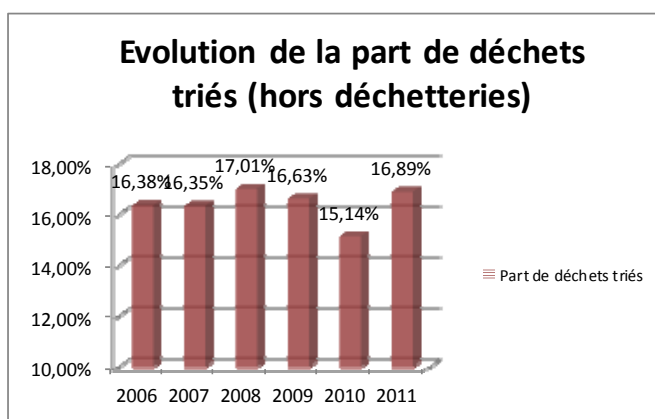


La part des déchets triés reste insuffisante

Le tri en 2011 avec 56 kg par habitant représente 17% du total de nos déchets, en légère progression par rapport à 2010 (55 Kg). C'est encore insuffisant. La commune a encore des progrès à faire pour égaler les résultats d'autres communes ou tenter d'atteindre la moyenne nationale.

La qualité du tri est encore à améliorer

Les refus de tri (erreurs de tri dans les bacs jaunes) ont tendance à baisser mais restent importants puisqu'ils représentent près du quart du contenu des bacs jaunes en 2011. Pour y voir plus clair dans les consignes de tri qui évoluent avec le passage au bi-flux début janvier 2013, n'hésitez pas à vous reporter aux consignes de tri !



associations

La mairie soutient les associations

Le dynamisme des associations n'est plus à démontrer. Sur 17 associations, 15 ont leur siège social sur Champtercier. Elles créent un cadre de vie convivial, participent à l'épanouissement de chacun et à l'animation du village à travers leurs manifestations annuelles. Persuadée de l'importance d'une vie associative dense et diversifiée, la municipalité les aide financièrement sous forme de subventions et met gratuitement à leur disposition des locaux adaptés et une aide logistique ponctuelle.

La Foire aux santons fête ses 30 ans

La Foire aux santons de Champtercier fête cette année son 30^e anniversaire. Elle aura lieu du **samedi 24 novembre au dimanche 2 décembre**. Pour fêter cet anniversaire, l'association Champterroir qui organise la foire a préparé une foire «spéciale» cette année. Vous retrouverez dans la salle polyvalente tous les artisans-santonniers. Vous pourrez aussi découvrir une exposition de santons anciens avec l'ouverture du musée du santon. La foire ouvrira le samedi 24 à 17h30 avec le groupe Lei Dansaires de Sant Dounat suivi, à 18h15, de l'inauguration. Dimanche 25, un concert de la chorale La Clairfontaine aura lieu dans l'église de Champtercier. Vendredi 30 novembre, un autre concert se déroulera dans l'église, à 20h30, avec le groupe Gospel Measy.



Rencontres et partages entre les générations

Dimanche 11 novembre, soupe d'épeautre. Inscription avant le 6 novembre auprès de Mme Martel au 04 92 31 54 66, de Mme Autric, 04 92 31 14 07 ou Mme Néel, 04 92 31 48 55. Tarif adhérent : 10 € Non adhérent : 12 €

Samedi 1^{er} décembre, spectacle de music-hall et repas à Oraison à midi. Inscriptions avant le 11 novembre auprès de Mme Autric, 04 92 31 14 07 ou Mme Néel, 04 92 31 48 55. Merci de bien respecter la date limite d'inscription. Attention, pour cette sortie, pas de transport en commun. Prévoir covoiturage. Rendez-vous à 11h sur la place du village. Tarifs adhérents et non adhérents. Paiement par chèque à l'inscription

Samedi 2 février 2013 : Assemblée générale

Dimanche 3 février : Loto

Judo club

Le club recense une quarantaine de licenciés cette année. L'assemblée générale est prévue le **mardi 13 novembre** après la fin des cours. La Coupe de Noël et les 20 ans du club se dérouleront le **26 janvier 2013**.

Des Musiques et des Mots



Le « bal des enfants » sur la place de l'église le 30 juin 2012

Vendredi 16 novembre, à 20h30, salle polyvalente : « Les pas perdus », une pièce de Denise Bonal (extraits) par la troupe de théâtre Plume en ciel.

Samedi 15 Décembre, à 20h30, salle polyvalente : Jazz avec le Big Band du Conservatoire de Musique de Digne-les-Bains et le quatuor des professeurs.

D'autres dates sont prévues au premier trimestre 2013 : un concert blues, un bal folk, une soirée lecture.

L'association organisera également les **Rencontres Musicales de Champtercier**, le **15 juin 2013**, en après-midi et soirée, place de l'Eglise.

Arts d'Oise

Reprise des cours de poterie et de modelage avec Maryse Bravin. Pour les enfants, cours le samedi de 9h30 à 12h, en demi-groupe, en fonction de l'âge. Participation : 10 euros par mois. Age minimum : 5 ans. Cours pour adultes, le jeudi, de 20h à 22h. Participation : 20 euros par mois.

Si vous êtes intéressés, contactez l'association en laissant vos coordonnées téléphoniques et votre adresse à artsdoise@hotmail.fr ou en téléphonant au 04 92 31 98 08 ou 04 92 31 90 57.

Fête de Champtercier

La fête de Champtercier organisée par la FAC se déroulera du **vendredi 9 au dimanche 11 août 2013**.

Sentier culinaire Gassendi

Une nouvelle association intitulée "Sentier culinaire Gassendi" a vu le jour à Champtercier.

Sa principale activité sera de créer des événements culinaires. Premier atelier culinaire le **31 octobre** à la salle polyvalente. Réveillon du **31 décembre 2012**.

Email : sentier.cullinaire.gassendi@gmail.com

Champtercier *Pratique*

Tél 04 92 31 10 37 - Fax 04 92 31 91 03 - mairie@champtercier.fr - www.champtercier.fr

▶ Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter lors des prochains scrutins, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 31 décembre 2012.

▶ Recensement

Tout Français âgé de seize ans est tenu de se faire recenser. Article L113-1 du Code du service national
Renseignements et inscriptions en Mairie.

▶ Collecte des encombrants

INTERDICTION ABSOLUE de déposer tout objet « dit » encombrant, sauf ceux autorisés dans les containers d'ordures ménagères et de tri sélectif.
Une collecte à domicile est organisée tous les deux mois. Les habitants désireux de faire évacuer leurs encombrants doivent le signaler le matin du lundi au vendredi au **04 92 31 34 37**, une semaine avant la date de ramassage.

Prochain jour de collecte des encombrants, le 13 décembre

▶ Boulanger

Le boulanger de Thoard est présent le mardi et le vendredi à 8h30 devant la salle polyvalente.
Informations & commandes au **04 92 34 60 95**

▶ Pizza

Le camion pizza est présent mardi et vendredi de 18h à 21h, hors période scolaire, devant la salle polyvalente.

▶ Familles Coupons sport

Le conseil municipal de la commune a décidé par délibération du 13 juin 2012 (en ligne sur le site internet de la commune), de soutenir les familles pour le financement des activités sportives des enfants domiciliés sur la commune sous forme de coupons-sport.

L'attribution des coupons se fera en fonction des critères suivants : quotient familial maximum de 14 000 € (revenu fiscal de référence sur le nombre de parts), avis d'imposition 2011, attestation

de domicile (EDF/eau), attestation d'adhésion au club sportif, présentation du livret de famille.

Le versement des coupons sport ne peut être antérieur à l'adhésion.

Pour cette raison nous conseillons aux ayants-droit de financer cette adhésion avec plusieurs chèques pour permettre la substitution des coupons à l'un de ces chèques par la suite.

Renseignements en mairie

▶ Le point sur les dossiers et travaux

- Poursuite de l'aménagement du chemin de Saint-Jean (en attente des documents d'arpentage)
- Logement communal : travaux en cours
- Lancement à la fin d'année 2012 de la consultation pour les travaux de sécurisation de la traversée du village
- Lancement de la consultation pour l'aménagement du cimetière en octobre
- Travaux d'enfouissement des réseaux du villard et de la clède : en cours
- Travaux sur le ravin de la Rigouette
- PLU en cours
- Plan Communal de Sauvegarde achevé
- Régularisation des périmètres de protection des captages (document d'arpentage et régularisation foncière en cours)

▶ Horaires des transports en commun

CHAMPTERCIER-DIGNE-LES-BAINS  Réservation 48h à Tavan										
7:20	8:25	13:15	17:40	18:30	Champtercier village	7:20	8:25	12:40	17:40	18:30
					Champtercier maison de retraite village vacances	7:15	8:20	12:35	17:35	18:25
7:35	8:40	13:30	17:55	18:40	Digne-les-Bains St-Christophe	7:05	8:10	12:25	17:25	18:20
7:45	8:50	13:40	18:05	18:50	Digne-les-Bains Gare routière	6:55	8:00	12:15	17:15	18:10
7:50	8:55	13:45			Desserte scolaire (1)			12:10	17:10	18:05
Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Jours de fonctionnement	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu
Ma	Ma	Ma	Ma	Ma		Ma	Ma	Ma	Ma	Ma
Me	Me	Me	Me	Me		Me	Me	Me	Me	Me
Je	Je	Je	Je	Je		Je	Je	Je	Je	Je
Ve	Ve	Ve	Ve	Ve		Ve	Ve	Ve	Ve	Ve
	Sa	Sa				Sa	Sa			
Annuel sf fêtes	Annuel sf fêtes	Annuel sf fêtes	Annuel sf fêtes	Annuel sf fêtes		Annuel sf fêtes	Annuel sf fêtes	Annuel sf fêtes	Annuel sf fêtes	Annuel sf fêtes